

7075-4301

SCI MICHEL THOMAS
Société civile au capital de 7 622,45 euros
Siège Social : 220, Bld de la Villette 75019 PARIS
RCS PARIS D 378 798 995

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2004

L'an deux mille quatre,
Le 30 juin,
A 12 heures 30,

Les associés de SCI MICHEL THOMAS, société civile au capital de 7 622,45 Euros, divisé en 500 parts, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, chez Maître VALLIOT, 41, rue du Four, 75006 PARIS, sur convocation de la gérance faite par lettre recommandée en date du 11 juin 2004 à chaque associé.

Sont présents :

Monsieur Thibault THOMAS possédant 1 part
Monsieur Eric THOMAS possédant 1 part

L'Assemblée est présidée par Monsieur Eric THOMAS, associé présent et acceptant qui possède ou représente le plus grand nombre de parts, aucun gérant n'étant associé.

Madame Anne-Marie THOMAS née BLONDEL, gérant non associé est présente.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent 2 parts, soit moins de la moitié des parts composant le capital social. En conséquence, aucune décision ne pouvant être valablement prise, le Président ajourne l'assemblée et déclare que les associés seront de nouveau convoqués sur le même ordre du jour, les décisions étant alors prises à la majorité des votes émis quel que soit le nombre des votants.

Puis il déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant, le président de séance et les associés ou leurs mandataires.

A. B. Thomas - Blondel